

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

MAIRIE  
DE  
BOUC BEL AIR

Code Postal 13 320

**N°24.05.34**

<i>Présents</i>	21
<i>Pouvoirs</i>	10
<i>Absents Excusés</i>	2

**OBJET :**  
**DEMANDE DE**  
**SUBVENTION AUPRES**  
**DE LA REGION**  
**PROVENCE-ALPES-**  
**COTE D'AZUR AU**  
**TITRE DU DISPOSITIF**  
**« NOS COMMUNES**  
**D'ABORD » -**  
**CREATION D'UN**  
**SKATEPARK**

L'an deux mille vingt-quatre, le 09 décembre

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 03 décembre

**MEMBRES PRESENTS :** Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Joseph CASSARO, Dominique BIECHE, Pierre MARROC, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Florian PARIS, Julien ESTERINI, Camille GAIDO, René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD.

**POUVOIRS :** Corinne LE MEUT à Richard MALLIÉ, Stéphan PIERRACCINI à Sophie SURACE, Maëva GAUTELIER à François DENIAU, Roger MOSSÉ à Evelyne LOUIS, Véronique GARNIER à Mathieu PIETRI, Catherine BIENFAIT à Yann PERTUISEL, Catherine FOULON à François DENIAU, Patricia COTTI à Christine SICCARDI, Jean-François CAIRE à Thomas BERGÈRE, Hortense MALLIÉ à Joseph CASSARO.

**ABSENTS EXCUSÉS :** Hervé CAYLA, Julien BOULARD.

Camille GAIDO a été élue secrétaire.

La commune prévoit la création d'un skate-park d'environ 1000 m<sup>2</sup>, avec structure béton en remplacement de l'actuel composé de modules métalliques et du city-stade, mitoyen du complexe sportif Guy Drut.

Les travaux consistent à réaliser un équipement destiné à la pratique de disciplines associées à la culture de la glisse urbaine. Les modules proposés offriront un accès permettant d'accueillir différents niveaux : du jeune débutant au pratiquant confirmé.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- Proposer une infrastructure sportive adaptée aux besoins exprimés par les jeunes pratiquants et leurs familles ;
- Promouvoir les sports urbains (skateboard, roller, trottinette, BMX) en libre accès, accessibles à tous ;
- Renforcer l'attractivité du quartier grâce à un espace moderne et inclusif ;
- Créer un lieu de rassemblement favorisant les échanges et la mixité sociale.

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 013-211300157-20241209-24\_05\_34-DE

S'LO

EXTRAIT DU R  
**DES DELIBERATIONS**  
DU CONSEIL MUNICIPAL

C.M du 09/12/2024  
Délibération n°24.05.34

Le Région est susceptible de subvention  
d'investissement par le biais du disposit

Envoyé en préfecture le 17/12/2024  
Reçu en préfecture le 17/12/2024  
Publié le 17/12/2024  
ID : 013-211300157-20241209-24\_05\_34-DE

L'estimation du coût de l'opération (maîtrise d'œuvre et travaux) s'élève à 390 000 € HT. Il est donc proposé de solliciter une subvention à hauteur de 30% des dépenses subventionnables.

Le plan de financement de ces travaux s'établit comme suit :

Région	30 %	117 000 €
Financement Communal	70 %	273 000 €
TOTAL	100 %	390 000 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu l'avis favorable de la commission finances du 28 novembre 2024,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

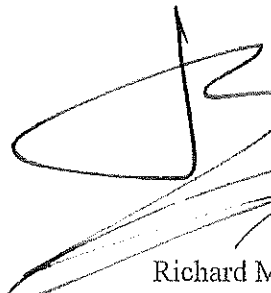

Après avoir délibéré,

**A l'Unanimité,**

**DEMANDE** l'aide financière de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la création d'un skatepark dans le cadre du dispositif « Nos communes d'abord ».

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits  
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,  
Compte-tenu de la réception en  
Sous-Préfecture le .....  
et de la publication le 17/12/2024.

  
  
Richard MALLIÉ,  
Maire.